

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 avril 2025

Le onze avril deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS: Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Vente terrain sectional Vernet - SCI LA PALLO
DE_2025_024**

Madame la Maire,

PRESENTE la demande de la SCI LA PALLO représentée par M. FONTANIER Thierry et Christine en date du 9 avril 2025 qui souhaitent acquérir environ 50 m² de la parcelle section E n° 1455 au Vernet afin d'aligner leur terrain et d'agrandir le bâtiment existant;

PRECISE que cette parcelle est propriété des habitants de la section du Vernet et qu'une consultation doit être organisée pour cette vente;

PRECISE que la SCI LA PALLO prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité;

ACCEPTE la vente de cette parcelle au prix de 15 € le m²;

PRECISE qu'une consultation électorale de la section sera organisée pour que les habitants puissent donner leur avis ;

PRECISE que le géomètre et le notaire seront au choix de l'acquéreur ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :



Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
048-214800898-DE_2025_024-DE
A G E D I